

Le Canada, en collaboration avec les autres pays qui ont des responsabilités spéciales dans les eaux arctiques, tente d'obtenir la création d'un régime de traités multilatéraux sur la sécurité de la navigation et la prévention de la pollution.

Toujours sur le plan multilatéral, mais à une échelle plus vaste, le Canada participe activement aux préparatifs de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, de la Conférence de l'OMCI sur la pollution du milieu marin, et de la troisième Conférence sur le droit de la mer. Ces trois conférences constituent ensemble une occasion unique dans la mise au point d'un code complet de droit international. La Conférence de Stockholm aura une importance particulière en aidant les États à faire face au conflit apparent qui oppose la préservation de l'environnement au développement économique.

Le Canada est considéré en général et à juste titre comme un pays développé, mais en fait, son développement se poursuit toujours. Il importe encore des capitaux et des techniques, et travaille toujours à édifier son infrastructure industrielle. Les Canadiens sont donc conscients du conflit entre la nécessité du développement, essentiel à la croissance économique, et la nécessité de préserver, et au besoin, de reconstituer un milieu naturel équilibré, essentiel au bien-être de la population.

Le Canada comprend donc particulièrement bien le dilemme des pays en voie de développement, lesquels doivent accorder la plus haute priorité au progrès économique et social afin d'assurer à tous leurs citoyens un niveau de vie qui leur apporte la dignité et l'épanouissement, et reléguer, malgré eux, la protection de l'environnement au second plan. Il me semble, cependant, que ce dilemme est mal posé.

La technologie est aujourd'hui parvenue à un point tel de perfectionnement que l'industrialisation essentielle au développement économique ne perturbe plus outre mesure l'environnement. Les ensembles industriels et résidentiels conformes aux normes de l'écologie ne sont pas nécessairement plus coûteux et moins concurrentiels que les autres. Il suffirait de planifier avec clairvoyance et d'apporter une grande attention aux études techniques et aux considérations écologiques pour réduire à son minimum la pollution à peu de frais ou sans frais supplémentaires. La pollution actuelle de nos Grands lacs provient en grande partie de gaspillage inutile, de déversement dans les eaux de sous-produits encore utilisables et susceptibles d'être récupérés.

Le Gouvernement canadien collabore actuellement avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, des États américains et des provinces canadiennes riverains du bassin des Grands lacs en vue d'établir des normes relatives à la qualité de l'eau, de les mettre en pratique le plus tôt possible et de veiller à les faire respecter.

Les entretiens en cours entre les divers paliers de gouvernement au Canada et aux États-Unis prévoient la récupération et la préservation des Grands lacs. Un tel projet coûtera des milliards de dollars et mobilisera de vastes ressources humaines et techniques. On aurait pu éviter ces dépenses astronomiques si nous et nos voisins avions pu prévoir et empêcher les dégâts causés au plus grand réservoir d'eau douce du monde.